

## Appel à candidatures : Poste à profil

**2 postes enseignant/e spécialisé/e, rattachés au Groupement Hospitalier Nord-Dauphiné – basés à l'Hôpital de jour de La Tour-du-Pin**

**à pourvoir au 1er septembre 2023 – Grenoble ASH Nord**

### CADRE DE REFERENCE

Textes de référence : [Arrêté du 2 avril 2009 – Création et organisation d'unités d'enseignement dans les établissements et services médico-sociaux et de santé](#)

L'unité d'enseignement en hôpital de jour en service pédopsychiatrique accueille les enfants qui souffrent de trouble du développement de l'enfant (TND). Ceux-ci bénéficient en un même lieu et de façon concertée d'actions médicales, éducatives et pédagogiques. Les admissions se font sur prescription médicale et la décision de scolarisation relève de l'autorité du médecin responsable du service, après réflexion commune au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

L'enseignant est placé sous l'autorité fonctionnelle du médecin, responsable du service et sous l'autorité pédagogique de l'IEN ASH.

La vaccination obligatoire contre la COVID-19 des personnels intervenant dans les établissements de santé a été levée par décret numéro 2023-368 du 13 mai 2023. Cette vaccination reste toute de même fortement recommandée par la Haute Autorité de Santé.

### PROFIL

- Être instituteur ou professeur des écoles, titulaire du CAPPEI (ou CAPA-SH ou CAPSAIS ou diplôme équivalent) ou avoir une expérience dans le domaine de l'enseignement spécialisé (affectation à titre provisoire dans ce cas).
- La durée hebdomadaire d'enseignement est de 24 heures plus 108h annualisées pour la concertation. L'enseignant peut être amené à exercer dans la classe interne de l'hôpital de jour et/ou dans une classe externalisée.

### MISSIONS SOUS L'AUTORITÉ DE L'IEN ASH

L'enseignant devra :

- Elaborer pour chaque élève un parcours scolaire s'inscrivant dans son projet de soin individualisé.
- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet individuel d'accompagnement pour chaque élève.
- Fédérer un réel enseignement de groupe, articulé avec les projets individuels d'accompagnement.
- Mettre en place une pédagogie motivante et différenciée, adaptée à l'âge des élèves, à partir des projets personnalisés de scolarisation, en référence au socle commun de connaissances et de compétences et aux programmes de l'école.
- Travailler en équipe avec les professionnels de l'établissement, avec les enseignants des établissements scolaires qui accueillent ces élèves en inclusion et dans le cas de classe externalisée avec les enseignants de l'école d'accueil.

### COMPETENCES ATTENDUES

- Connaître l'ASH et ses évolutions réglementaires ainsi que la sphère médico-sociale et sanitaire.
- Avoir les capacités relationnelles pour un véritable travail de collaboration et de partenariat avec l'équipe médicale dans le respect des compétences et des identités professionnelles de chacun.
- Être en mesure d'affirmer et de conserver son identité professionnelle d'enseignant au sein d'une équipe thérapeutique.
- Savoir repérer et évaluer les contraintes liées à la problématique des troubles envahissants du développement, avoir connaissance des besoins particuliers des enfants de l'hôpital de jour.
- Respecter le secret professionnel
- Savoir se distancier face aux problématiques liées au handicap ou à la maladie.
- Maîtriser les théories de l'apprentissage, de la médiation, les approches pédagogiques différenciées et individualisées.
- Faire preuve d'ambition pour ces élèves ce qui nécessitera une importante capacité d'adaptation.
- Avoir le sens de la responsabilité et de l'innovation.

### CANDIDATURES

Les personnels intéressés doivent transmettre leur candidature uniquement par courriel (lettre de motivation, curriculum vitae et copie des diplômes requis) à la DSDEN de l'Isère – Division des ressources humaines –

[ce.dsden38-drh-poste-a-profil@ac-grenoble.fr](mailto:ce.dsden38-drh-poste-a-profil@ac-grenoble.fr)

pour le **jeudi 29 juin 2023 à midi** (délai de rigueur).

Une commission départementale entendra les candidats début juillet 2023.